

VAE DEES

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

— — —

Réussir son Livret 2

30 situations professionnelles rédigées et analysées

Méthode et conseils pour le jury

ÉDITION 2027

Éditions Réussite VAE

SOMMAIRE

Introduction.....	4
Pourquoi des professionnels compétents échouent à l'écrit.....	4
Vous savez écrire. C'est une partie du problème.....	4
L'écart entre le moniteur-éducateur et l'éducateur spécialisé.....	6
Un diplôme qui vient de changer.....	7
Comment utiliser ce livre.....	7
Chapitre 1 — Quel référentiel vous concerne.....	9
1.1 Deux versions, une date qui les sépare.....	9
1.2 Trois questions pour savoir où vous êtes.....	10
1.3 De huit blocs à quatre : ce qui change vraiment dans votre écriture.....	11
1.4 Redistribuer un dossier commencé sur l'ancienne version.....	13
1.5 Ce que vous devez vérifier vous-même avant d'écrire.....	14
Chapitre 2 — Le dossier de validation : structure et attendus.....	16
2.1 Livret 2 ou dossier de validation : le même document, deux vocabulaires.....	16
2.2 Votre présentation de parcours n'est pas un CV rédigé.....	17
2.3 Ce qui se joue avant la lecture par le jury.....	18
Chapitre 3 — Les quatre blocs traduits en langage de terrain.....	20
3.1 BC01 — Concevoir et conduire un accompagnement éducatif spécialisé dans une visée préventive et inclusive.....	20
3.2 BC02 — Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation.....	21
3.3 BC03 — S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale.....	23
3.4 BC04 — S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social.....	24
3.5 Mes activités quotidiennes → le bloc qu'elles illustrent.....	26

Chapitre 4 — Choisir ses situations professionnelles.....28

4.1 Les cinq critères d'une situation qui démontre du niveau éducateur spécialisé.....	28
4.2 Le piège de la situation trop réussie.....	29
4.3 Cartographier son expérience en trois passages.....	30
4.4 Grille de sélection.....	31
4.5 Repérer les blocs que vous n'illustrez pas.....	31

Chapitre 5 — La méthode de rédaction en six étapes.....34

5.1 SITUER.....	35
5.2 OBSERVER.....	36
5.3 COMPRENDRE.....	36
5.4 DÉCIDER.....	37
5.5 MESURER.....	38
5.6 RATTACHER.....	39

Chapitre 6 — L'analyse réflexive : ce qui distingue un ES

d'un ME.....41

6.1 Trois niveaux d'écriture.....	41
6.2 Justifier ses choix sans se justifier.....	42
6.3 Écrire une décision discutable.....	43
6.4 Mobiliser des références sans faire un devoir théorique.....	43
6.5 Réécriture commentée : la même situation, deux niveaux.....	44

Chapitre 7 — « Je n'ai aucune situation intéressante ».....47

7.1 Pourquoi les meilleures situations sont souvent les plus banales.....	47
7.2 Ce qu'une situation ordinaire permet de démontrer.....	48
7.3 Huit transformations : de la situation banale à la situation analysée.....	48
7.4 Les situations que vous croyez inutilisables.....	51

Chapitre 8 — Écrire comme un professionnel.....53

8.1 Le « je » professionnel.....	53
8.2 Vingt paires avant / après.....	54
8.3 Le jargon : ce qui vous sert, ce qui vous dessert.....	56
8.4 Anonymiser sans vider la situation.....	57

Chapitre 9 — Les erreurs qui affaiblissent un dossier.....59

Chapitre 10 — Les 30 situations professionnelles.....63

Comment lire ces situations.....	63
----------------------------------	----

INTRODUCTION

Pourquoi des professionnels compétents échouent à l'écrit

Vous exercez depuis des années. Vous menez des entretiens que peu de gens sauraient conduire, vous tenez une relation avec des personnes qui n'en veulent pas toujours, vous coordonnez des projets, vous travaillez avec des familles, des juges, des soignants, des enseignants. Et il reste parfaitement possible que votre dossier de validation ne convainque pas.

Ce n'est pas une injustice. C'est un malentendu sur la nature de l'exercice.

Le jury ne vous verra jamais travailler. Il ne connaît ni votre service, ni les personnes que vous accompagnez, ni ce que vos collègues pensent de vous. Il dispose d'un dossier écrit, puis d'un entretien. À partir de cela seulement, il doit répondre à une question : ce professionnel exerce-t-il les compétences que le référentiel du diplôme définit ?

Ce qui n'est pas démontré dans votre écrit n'existe pas pour lui. Votre ancienneté ne se lit pas. Votre engagement ne se lit pas. Votre pratique ne se lit que si vous l'écrivez d'une certaine manière.

Vous savez écrire. C'est une partie du problème.

Les candidats à la VAE du DEES ont une particularité : ils écrivent déjà, et professionnellement. Notes d'observation, rapports pour l'aide sociale à l'enfance, comptes rendus de synthèse, projets personnalisés, écrits d'incident. L'écrit fait partie du métier.

Cette habitude devrait être un avantage. Elle devient un handicap, parce que l'écrit institutionnel et l'écrit de VAE obéissent à des règles opposées.

L'écrit professionnel du travail social est factuel et prudent. Il parle de la personne accompagnée, souvent au nom de l'équipe, en effaçant la subjectivité de son auteur. C'est ce qu'on vous a appris à faire. C'est exactement ce qu'il ne faut pas faire ici.

Le dossier de validation demande l'inverse : une écriture à la première personne, centrée sur vos décisions, assumant votre raisonnement, y compris vos hésitations et vos ajustements. Le sujet du texte n'est pas la personne accompagnée. Le sujet, c'est vous.

X Version faible — l'écrit institutionnel transposé

« Un travail d'accompagnement a été engagé auprès de ce jeune afin de favoriser son adhésion au projet. Des rencontres régulières ont été mises en place avec la famille. Une évolution positive a pu être observée. »

✓ Version convaincante — l'écrit de VAE

« J'ai choisi de rencontrer ce jeune en dehors des temps formels, pendant les trajets vers son stage, parce que les entretiens en bureau produisaient chez lui un retrait systématique. Ce choix reposait sur mes observations des trois premières semaines et sur ce que rapportait l'équipe de nuit. J'ai ensuite proposé en réunion de formaliser ce cadre informel dans son projet personnalisé, ce qui ne s'imposait pas puisque cela sortait des modalités habituelles du service. »

Même professionnel, même situation. Le premier texte ne permet d'évaluer personne. Le second montre une observation, une décision, un appui, une négociation institutionnelle. Il est évaluable.

CHAPITRE 1

Quel référentiel vous concerne

Avant d'écrire la première ligne de votre dossier, vous devez répondre à une question que beaucoup de candidats découvrent trop tard : sur quelle version du diplôme allez-vous être évalué ?

Le diplôme d'État d'éducateur spécialisé a été réformé. Deux versions coexistent, et elles n'ont ni le même nombre de blocs de compétences, ni tout à fait les mêmes attendus. Écrire sur la mauvaise version, c'est se présenter en dessous des exigences sans le savoir.

Ce chapitre est le seul du livre à contenir des dates. Vérifiez-les auprès de votre certificateur ou sur le portail officiel de la VAE : les calendriers réglementaires peuvent être ajustés, et c'est la version en vigueur au moment de votre démarche qui fait foi.

1.1 Deux versions, une date qui les sépare

L'ancienne version du diplôme reposait sur **huit blocs de compétences**, répartis en quatre domaines de compétences. Elle est issue de la réforme des diplômes du travail social de 2018 (arrêté du 22 août 2018).

La nouvelle version repose sur **quatre blocs**. Elle est définie par l'arrêté du 6 octobre 2025 relatif au diplôme d'État d'éducateur spécialisé, publié au Journal officiel du 14 octobre 2025, et elle est entrée en vigueur le 1er septembre 2026.

La ligne de partage, pour un candidat à la VAE, n'est pas la date de votre passage devant le jury. L'arrêté prévoit que les candidats déjà engagés dans un parcours de VAE à la date d'entrée en vigueur restent soumis aux anciennes modalités. En pratique, le repère est votre **demande de recevabilité**, ce que l'on appelait le Livret 1 et

que le service public de la VAE nomme aujourd'hui dossier de faisabilité.

- Recevabilité déposée **avant le 1er septembre 2026** → vous relevez en principe de l'ancienne version, à huit blocs, mais **jusqu'au 31 juillet 2028 au plus tard**. Si vous n'avez pas obtenu le diplôme à cette date, la suite de votre parcours, y compris après une validation partielle, se poursuit selon la nouvelle version.
- Recevabilité déposée **à partir du 1er septembre 2026** → vous relevez de la nouvelle version, à quatre blocs.

Les deux versions coexisteront donc jusqu'à l'été 2028. Si vous avez commencé votre démarche il y a un an et que vous rédigez aujourd'hui, vous êtes probablement sous l'ancienne version : organisez-vous pour passer devant le jury avant l'échéance. Si vous vous lancez maintenant, vous êtes sous la nouvelle. Dans tous les cas, faites confirmer par écrit la version applicable par votre certificateur.

■ CONSEIL TERRAIN

Ne vous fiez pas au premier document trouvé en ligne. Une large part des ressources disponibles décrit encore les huit blocs, y compris des pages de centres de formation qui n'ont pas été mises à jour. Votre référence est le référentiel que vous transmet votre certificateur, et lui seul.

1.2 Trois questions pour savoir où vous êtes

Question 1 — Quand ai-je déposé ma demande de recevabilité ?

Vous trouverez la date sur l'accusé de réception ou la notification de recevabilité. C'est le document déterminant. Conservez-le : il vous servira aussi si un doute survient plus tard sur la version applicable.

FIN DE L'EXTRAIT GRATUIT · 143 PAGES DANS LA VERSION COMPLÈTE

Vous avez aimé ces pages ? Choisissez votre formule.

Réussir sa VAE : DEES – 30 situations pour le Livret 2. Paiement sécurisé, PDF envoyé par e-mail juste après l'achat.

LE PLUS COMPLET

Pack complet DEES

Guide du diplôme + 30 situations pour le Livret 2 + guide de l'oral

29,90 € au lieu de 44,70 € séparément



30 situations pour le Livret 2 DEES

Le recueil complet de situations rédigées et analysées

14,90 €



Guide DEES + guide de l'oral

Livret 1, Livret 2, jury, puis la préparation de l'entretien

24,90 € au lieu de 29,80 € séparément



Guide DEES seul

Livret 1, Livret 2 et jury, bloc par bloc

14,90 €



Relecture de votre Livret 2

Corrections et conseils sur votre dossier

dès 49 €



Touchez une formule pour l'ouvrir sur reussirmavae.fr · Toutes les formules : reussirmavae.fr/vae-par-diplome